

Le bassin d'orage du Pourliat et la biodiversité

Prix Coup de coeur du jury Capitale Française de la Biodiversité 2013



Organisme en charge de la mise en œuvre : La commune de Beaumont est en charge de la gestion en accord avec Clermont-Communauté, propriétaire de l'ouvrage.

Partenaires financiers et techniques : Le service environnement de Clermont-Communauté et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Theix dans le cadre du programme "réseau d'observatoire des amphibiens du Massif Central".

Dates de l'action : Depuis janvier 2012.



OBJECTIFS

Outre sa fonction hydraulique, le bassin d'orage du Pourliat offre également un espace propice à la reconquête par la flore et la faune locale. Construit sur le lit de l'Artière, cette nouvelle génération de parc conjugue deux objectifs qui sont une ouverture raisonnée au public et la mise en place d'une gestion respectueuse du milieu où l'homme laisse la part belle à la dynamique végétale.

MESURES MISES EN OEUVRE

Après le creusement du bassin et le reméandrage du ruisseau, des plantations d'espèces locales adaptées ont été réalisées sur les berges de l'Artière.

Ensuite, l'observation a prévalu sur l'intervention. Ainsi, avant d'entreprendre des aménagements sur l'ensemble du bassin, une première étape a consisté à réaliser une cartographie des différents habitats avec pour chacun une gestion adaptée et les espaces destinés à recevoir le public :

- La ripisylve : une attention toute particulière a été portée aux choix des essences lors des plantations et à une diversification des classes d'âges. Dans la dynamique naturelle de colonisation végétale des berges, seules les espèces invasives et non adaptées sont éliminées ;
- Des îlots de vieillissement sont maintenus dans le fond ;
- Une partie du bassin conserve un aspect de prairie entretenue par pâturage, parsemée de quelques arbres ;
- Dans les zones humides, quelques coupes sont pratiquées pour éviter leur fermeture. Des abris pour les batraciens ont été installés. Le chevelu humide est utilisé comme pouponnière pour les alevins de la truite Fario (souche autochtone) ;
- Des hôtels à insectes occupent une partie des talus depuis 2013 ;
- Un espace de liberté pour les chiens évite la divagation de ces derniers dans les zones fragiles.

Depuis 2013, la ville a élaboré un plan de gestion du site intégrant, entre autre, la pratique de la gestion différenciée. Le talus Nord et les espaces verts bordant le chemin sont tondu régulièrement ainsi que les abords du ponton. Pour le reste, une fauche annuelle est réalisée.

Une information sur site (panneaux) a également été mise en place, expliquant la gestion de cet espace (en partenariat avec la FREDON Auvergne).

Enfin, lors des journées européennes du patrimoine, qui ont eu pour thème « paysages du XXI^e siècle », une visite commentée a eu lieu au bassin d'orage mettant l'accent sur la place de la nature en ville.

RÉSULTATS

Précédemment occupé par des jardins, le bassin a donné naissance à un nouveau milieu recréant artificiellement l'espace de liberté du cours d'eau.

Aussi, l'impact pour la biodiversité est flagrant puisque 38 familles et plus de 110 espèces floristiques ont été observées, ainsi qu'une trentaine d'espèces d'oiseaux dont quelques espèces inféodées aux zones humides et cinq espèces de rapaces. Les batraciens sont représentés par la grenouille verte et le triton palmé. Des observations récentes révèlent aussi la présence d'odonates d'intérêt patrimonial.

Enfin, les habitants se sont approprié cet espace et font part de leurs propres observations.

Coordonnées

Beaumont

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Alexandre Charbonnier, Service technique, Ville de Beaumont

Alexandre.Charbonnier@beaumont63.fr

04 73 28 88 32